

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE 8 janvier 2019

## Adoption du Clean Energy Package européen

## La CFE Énergies salue un compromis européen qui reconnaît les mécanismes de capacité et les tarifs réglementés

Commencé il y a deux ans, le marathon du Clean Energy Package vient de s'achever avec le compromis trouvé fin décembre dans le cadre du trilogue européen et la reconnaissance des impératifs de service public, de sécurité énergétique et de souveraineté. La CFE Énergies salue ce compromis arraché par la France qui a su défendre son modèle énergétique de service public et sa vision sur les mécanismes de capacités et les tarifs réglementés.

Ces impératifs de service public mais aussi de sécurité des approvisionnements énergétiques, de subsidiarité et de souveraineté ont été au cœur de la mobilisation de la CFE Énergies auprès des décideurs européens.

Parce que le Gouvernement a su les défendre à Bruxelles, la CFE Énergies lui demande de faire preuve de la même force de conviction à Paris dans les dossiers de fermeture des centrales au charbon, des concessions hydrauliques et de réforme des subventions à la concurrence via l'AReNH.

Démarrées le 30 novembre 2016, les discussions sur le 4ème paquet européen dit Clean Energy Package se sont achevées fin décembre 2018 par un compromis trouvé par les États Membres, le Parlement européen et la Commission européenne dans le cadre du trilogue.

Convaincue que le modèle du tout marché dans l'énergie ne permet pas de répondre aux défis de notre temps, qu'il s'agisse de sécurité énergétique, de solidarité ou de combat climatique, la CFE Énergies regrette l'inspiration libérale et concurrentielle de la Commission européenne dans la préparation de ce 4ème paquet. Pour autant, elle salue le compromis qui a été trouvé, en particulier sur les mécanismes de capacité et les tarifs réglementés de vente.

La CFE Énergies considère que l'énergie est un bien de première nécessité, elle a donc pleinement milité pour que ce 4ème paquet européen ne perde pas de vue les questions de service public, de long terme, de sécurité énergétique et d'intérêt général, trop souvent occultées par les logiques de concurrence et de marché. Et puisque ce sont les États qui assument en dernier ressort la responsabilité de la sécurité énergétique de leurs citoyens, ce Clean Energy Package se devait de laisser la liberté aux États-Membres de définir les outils qui permettent d'atteindre les objectifs de service public dans l'intérêt de leurs citoyens.

En confortant les mécanismes de capacités et les tarifs réglementés sept mois après une décision du Conseil d'État qui avait pérennisé les missions de service public portées par ces tarifs, cet accord représente une étape importante dans la construction de l'Europe de l'énergie puisqu'il reconnaît les impératifs de service public et de sécurité énergétique comme le respect des principes de subsidiarité et de souveraineté.

.../...



Si le Gouvernement a obtenu ce résultat à Bruxelles, c'est parce qu'il a su défendre les atouts du modèle énergétique français et les missions de service public. Cette force de conviction, la CFE Énergies lui demande de l'avoir tout autant à Paris en défendant les principes qu'il a défendus à Bruxelles.

C'est d'abord l'impératif de la sécurité d'alimentation électrique qui doit guider les décisions quant à l'avenir des centrales au charbon françaises. Ce sont ensuite le principe de souveraineté, en l'absence de réciprocité européenne, et les impératifs de service public de l'eau et de l'électricité qui doivent conduire le Gouvernement à refuser la mise en concurrence des barrages hydroélectriques qui relèvent, plus que jamais avec le réchauffement climatique, de la théorie des biens communs.

Le Gouvernement doit enfin refuser le dogme d'une concurrence qui doit être soutenue coûte que coûte, au détriment des investissements industriels qui sont pourtant les seuls à garantir sur le long terme la compétivité des prix de l'électricité pour les Français, et donc engager la réforme en profondeur de l'AReNH.

A cinq mois des prochaines élections européennes, la CFE Énergies est plus que jamais convaincue que, comme l'évoque Michel Barnier, c'est une Europe " *qui allie la proximité dont nous avons tant besoin et la souveraineté nationale et européenne*" dont nous avons besoin.

Urgence d'une politique industrielle bas carbone européenne pour que la transition énergétique de l'Europe ne soit pas une aubaine pour l'industrie chinoise, impératif du long terme à l'heure du défi climatique, sécurité énergétique du continent face au retour de la stratégie de puissance de la Russie et à l'initiative des trois mers visant à favoriser les exportations de gaz de schiste américain en Europe de l'Est, réponse européenne au défi posé par le projet chinois de "Routes de la soie"... la CFE Énergies considère que ce sont à ces questions que le projet européen doit désormais répondre, en mettant l'intérêt général, le long terme, la défense des intérêts européens, la souveraineté, la sécurité et le service public au coeur de l'Europe de l'énergie. C'est ce message qu'elle compte bien porter dans les prochains mois en vue des élections européennes.

 $\textbf{Contact presse}: A lexandre \ GRILLAT-alexandre.grillat@cfe-energies.com$ 

